



MÉTHODES MOBILISEES

1- Modalités pédagogiques

Les formations dispensées par Kaelia reposent sur l'interactivité entre formateur et stagiaires.

Les groupes sont ainsi idéalement composés de 4 à 15 stagiaires.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Recueil systématique des besoins (questionnaire préalable / tour de table) pour garantir l'adaptation de l'intervention ;
- Mobilisation continue des stagiaires : brainstorming collectif, demande de retour d'expérience, résolution de cas concrets ; sondage en cours d'intervention ;
- Mise en pratique : partage de retours d'expérience, mise en situation, cas pratiques
- Approche opérationnelle : schéma, logigramme, « focus » sur des points précis, «check-list» récapitulatives, synthèses systématiques...
- Feedback à chaud : tour de table de clôture (validation de la réponse aux attentes) ; QCM d'évaluation des connaissances

2- Moyens techniques

2.1 Formation en présentiel

L'organisme de formation Kaelia ne dispense que des formations synchrones.

Afin d'accéder plus facilement aux locaux Kaelia, nous disposons d'un parking mis à disposition de chacun des stagiaires.

SAS KAELIA
198 rue des amis de l'industrie, 42590 NEULISE
N° SIRET 953 672 235 000 17 – N°TVA FR68953672235
N° NDA 84420407442
contact@kaelia-formacoach.com / +33763773138



Pour assurer la formation en présentiel, Kaelia dispose d'une salle de réunion, d'une capacité de 15 personnes. Plus généralement, Kaelia dispose de tout le matériel pédagogique courant tel qu'écran, paperboard, post-it etc...

Le support au format PDF est envoyé au stagiaire préalablement à la formation (ce dernier peut donc venir avec le support imprimé ou avec le support sur son ordinateur portable).

Si le stagiaire est en situation de handicap : conférer notre fiche livret handicap : Accueil des personnes en situation de handicap.

2.2 Formation à distance

Kaelia ne dispense que des formations synchrones.

Kaelia ne dispense pas de formation asynchrone, avec cependant une nuance : si le stagiaire souhaite approfondir une question, il peut envoyer un mail à contact@kaelia-formacoach.com. Sa demande sera adressée au formateur qui jugera, en fonction du temps nécessaire pour répondre si cela relève d'une simple question ponctuelle ou de l'ouverture d'une consultation payante.

Pour cette dernière éventualité, il contacte le stagiaire afin de lui proposer cette consultation.

L'accès aux classes virtuelles se fait via une plateforme mise à disposition des stagiaires.

Les outils utilisés sont Google Meet (<https://meet.google.com>), Teams (<https://www.microsoft.com/fr-fr/microsoft-teams/log-in>) et Zoom (<https://zoom.us/fr>). Le stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien.

Le stagiaire reçoit également le support pdf.

Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, le stagiaire doit disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif lui permettant d'écouter du son (enceintes ou casque), d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam) et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de lui parler par vidéo.



En cas de difficulté technique, le stagiaire pourra contacter Madame Karine WEIL au 07.63.77.31.38 pendant les heures d'ouverture de Kaelia soit de 9h à 18h00 du lundi au vendredi.

2.3 Formation en blended-learning

Kaelia dispense des formations en blended-learning.

Les formations en blended-learning se font aux seins des locaux de Kaelia et en classe virtuelle.

Le stagiaire reçoit une convocation pour se rendre dans les locaux lorsque la session se déroule en présentielle ainsi qu'une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien lorsque la session se déroule à distance.

Le stagiaire reçoit également le support pdf.

Pour toute information, le stagiaire pourra contacter Madame Karine WEIL au 07.63.77.31.38 pendant les heures d'ouverture de Kaelia soit de 9h à 18h00 du lundi au vendredi.

3- Moyens techniques

L'équipe pédagogique de Kaelia se compose de :

3.1 Killian Guillemois, Président de Kaelia et référent administratif

Pilote d'entreprise – Killian GUILLEMOIS est le Président de la société Kaelia.

Diplômé d'un Master 2 International Business Management au sein de l'INSEEC. Fondateur de différentes sociétés dans les secteurs du sport et du digital, Killian GUILLEMOIS a développé de véritables compétences dans la digitalisation, la structuration, le suivi et l'accompagnement des entreprises.

Killian sait appréhender les différentes problématiques d'entreprise mais également activer les leviers de performance sur l'ensemble des fonctions supports au sein de celle-ci.

Killian GUILLEMOIS met également à disposition son savoir-faire au service du cabinet QUORUM KAELIA pour lequel il est secrétaire général.



3.2 Karine WEIL, Directeur Général de Kaelia, référent pédagogique et référent handicap

32 ans d'expérience - Karine dispose d'une expérience grand groupe. Elle a assuré un rôle de management et d'accompagnement des équipes et services.

Karine a principalement participé à des missions de transformation de management des équipes et de développement dans le domaine de l'IT et l'innovation.

Karine est également spécialisée en conduite du changement.

3.3 Tarik BACHIR, Associé, Formateur

Avocat, enseignant et conférencier

Avocat au barreau de Lyon, Tarik BACHIR est associé au sein de la société Kaelia et apporte toute son expertise juridique.

Tarik BACHIR est spécialisé en droit Public, droit public des affaires et droit des affaires.

Tarik BACHIR est par ailleurs associé au sein du cabinet Quorum Kaelia.

Fort de ses expériences au sein de SNCF et d'EDF, Maître Tarik BACHIR a acquis d'importantes connaissances des entreprises publiques et développé des compétences particulières dans les domaines de la construction, des transports et des énergies renouvelables.

Tarik BACHIR est également chargé d'enseignement à la Faculté Lyon 2, à l'EFAB et à SUP'LA MACHE. Après avoir enseigné durant plusieurs années le droit des propriétés publiques et le contentieux administratif, il enseigne désormais le droit de l'environnement et des affaires à de nombreux étudiants.

Formations dispensées :

- Droit et entrepreneuriat
- Règles générales du droit des contrats
- Droit des affaires

Neulise, le 24 mars 2026